

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

## Informations déclarant

---

Nom Prénom MONS Alexis  
Adresse mail amo@emakina.fr

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale EMAKINA.FR  
Siren 413998410  
Code NAF 70.22Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion  
Adresse BATIMENT OXO - PARC ESTER 4 RUE ATLANTIS 87280 LIMOGES

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022  
Date de fin de la période de référence 31/12/2022  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 71

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Date de consultation du CSE -  
Nombre de niveaux ou coefficients -  
Résultat final en % 8.11  
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes  
Nombre de points obtenus 29

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 4.79  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0.80  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 25  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35  
Nombre de points obtenus 35

## Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

### Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Motif de non calculabilité

Absence d'augmentations pendant ce congé

### Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

### Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	69
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	81
Mesures de corrections prévues	-

### Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	06/02/2023
Site Internet de publication	<a href="https://www.emakina.com/fr-fr/egalite-femmes-hommes">https://www.emakina.com/fr-fr/egalite-femmes-hommes</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

## Objectifs de progression

---

### Objectif Indicateur écart de rémunération

Notre objectif, en accord avec celui de notre groupe est de progresser vers l'égalité femme/homme en ce domaine.

### Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

-

### Objectif Indicateur retour de congé maternité

-

### Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Notre objectif, en accord avec celui de notre groupe est de progresser vers l'égalité femme/homme en ce domaine. Néanmoins, la forte représentation de profils techniques, majoritairement masculins du fait d'une forte proportion d'homme dans notre branche professionnelle, est une difficulté.

### Date de publication des objectifs

06/02/2023

### Modalités de communication auprès des salariés

-

# Mes déclarations

SIREN

413998410 ▾



EMAKINA.FR

## Liste des déclarations - Index Égalité Professionnelle

SIREN	ANNÉE INDICATEURS	STRUCTURE	TRANCHE D'EFFECTIFS	DAI
413998410	2022	Entreprise	Entre 50 et 250	06
413998410	2021	Entreprise	Entre 50 et 250	01/
413998410	2020	Entreprise	Entre 50 et 250	07,
413998410	2019	Entreprise	Entre 50 et 250	28,

## Liste des déclarations - Représentation Équilibrée

Aucun résultat trouvé.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité